

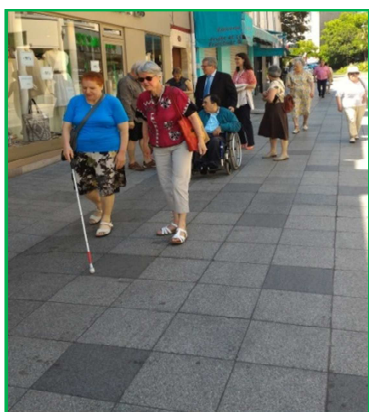
## *Fiche action 1 : Nature des revêtements*

### Constat dans les parcours :



*Les pavés sont difficilement praticables*

-----  
*Bonnes pratiques à retenir et à déployer sur la ville*



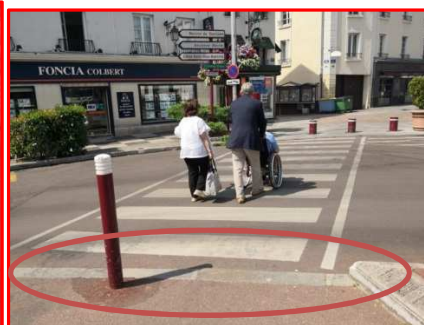
*Dans les différents parcours proposés, nous notons la qualité des revêtements installés sur la place des Blagis, dans l'allée principale du cimetière ou sur le quartier Robinson.*

## *Fiche action 2 : Les bandes podotactiles*

**Constat dans les parcours :**



*Bandes défectueuses ou inexistantes*



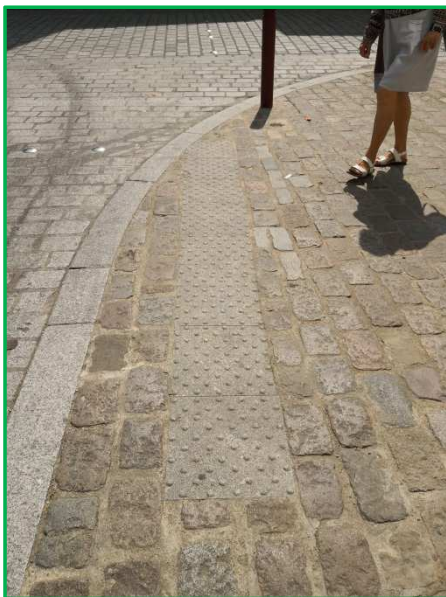
*Bandes mal positionnées*

-----

*Bonnes pratiques à retenir et à déployer sur la ville*



*Bandes bien posées et de qualité*



## Fiche action 3 : Les poteaux/les potelets

### Constat dans les parcours :



*Potelets ronds, bas et petits*

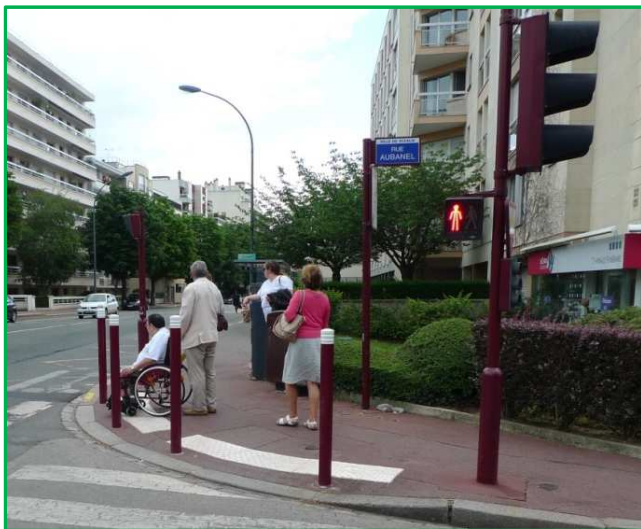


*Potelets bas, petits et sans contraste*



*Potelets bas et petits*

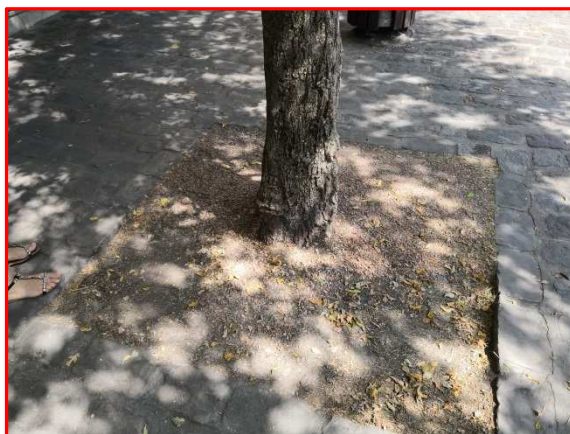
Bonnes pratiques à retenir et à déployer sur la ville



Poteaux hauts avec contraste

## *Fiche action 4 : Les pieds d'arbres*

**Constat dans les parcours :**



*Tassement de la terre qui forme des trous, racines prédominantes*

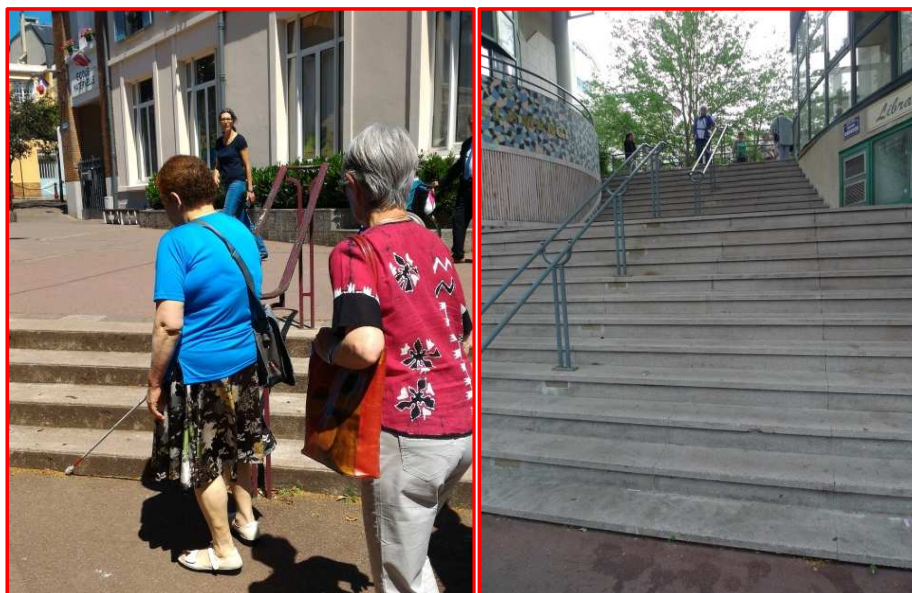
-----

*Bonnes pratiques à retenir et à déployer sur la ville*



## Fiche action 5 : Les escaliers

### Constat dans les parcours :



*Pas de contraste 1<sup>ère</sup> et dernière marche, présence ou non d'une barre d'appui*

*A retenir et à déployer sur la ville*



*Les rampes d'accès*



## Fiche action 6 : Les gênes sur la chaussée

### Constat dans les parcours :



*Installation des commerçants sur la chaussée (rampe, table, voiture...)*



*Végétation des particuliers ou leur poubelle qui encombrent la chaussée*



*Mobilier urbain en grand nombre ou mal situé sur le trottoir laissant peu de place au fauteuil roulant ou dangereux pour les malvoyants.*



En 2016, le service séniors et les services techniques ont mené un travail sur les emplacements de mobilier urbain et notamment des bancs. En mars 2019, des nouvelles assises ont été installées dans la ville en accord avec les personnes à mobilité réduite.

## *Fiche action 7 : Emplacement réservé PMR*

**Constat dans les parcours :**

